

Rapport du Président

Commission Permanente du
jeudi 14 juin 2012

Service instructeur
Cabinet

N° CP2012-6-12-1

Service consulté

ECHANGES AVEC LE LOT ET GARONNE

Résumé : Le Président soumet pour approbation à la Commission Permanente la composition de la délégation du Conseil Général se rendant dans le Lot et Garonne du 2 au 5 juillet 2012

Au cours de la séance du 7 décembre 2011 à l'occasion du vote du Budget pour 2012 (rapport CG-2011-5-12-4), l'Assemblée départementale a inscrit un crédit de 8 000 € pour la poursuite des échanges avec le Lot et Garonne.

Dans ce cadre, je vous invite à autoriser la prise en charge, par le budget départemental, du coût des billets d'avion, de la délégation du Conseil Général qui se rendra dans le Lot et Garonne, par ce moyen de transport, du 2 au 5 juillet 2012, estimé à 2 100 €.

Je vous précise qu'elle est composée de 12 Conseillers Généraux et d'un agent départemental :

- Pour les Conseillers Généraux : MM. Daniel ADRIAN, Christian CHATON, Pierre FREYBURGER, Alain GRAPPE, Michel HABIB, Hubert MIEHE, Lucien MULLER, Marc SCHITTLY, Henri STOLL, Eric STRAUMANN, Pierre VOGT et Mme Brigitte KLINKERT.
- Pour l'agent départemental : Mme Fabienne NEMETH.

Ce crédit est à prélever sur le chapitre 67, nature 678, fonction 33, opération 2012 J618 n° 24051.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER